

Huchon déterminé à défendre le Grand Paris Express

Express

Par **Valérie Landrieu** | 08/10 | 07:00

Jean-Paul Huchon ne lâchera rien sur le projet de métro du Grand Paris. Interrogé par « Le Journal du Dimanche », sur le refus du gouvernement d'inscrire au budget 2013 la ligne de 1 milliard d'euros destinée à ce supermétro, le président socialiste du Conseil régional d'Ile-de-France a fait part de sa détermination à défendre le dossier. « *Je pense qu'il aurait fallu donner sans attendre un signal favorable à la poursuite du projet* », regrette-t-il, soulignant qu'il est « *inimaginable* » que ce réseau ne voie pas le jour. Jean-Paul Huchon précise que le Syndicat des transports d'Ile-de-France - dont il est le président - ne prendra pas de retard sur le sujet. « *Merci (le 10 octobre), nous présenterons le dossier d'enquête publique sur la ligne rouge, la plus urgente, de Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs* », annonce-t-il. « *Ce qui m'agace dans cette affaire, explique le président de la région francilienne, ce n'est pas l'absence de ce milliard dans le budget 2013 ; pour lancer les travaux avec les tunneliers, on n'a pas besoin de cet argent avant 2015. Ce que je déplore, c'est qu'il n'ait pas été inscrit dans la programmation budgétaire 2013-2015.* »

Écrit par **Valérie LANDRIEU**

2 Octobre 2012

Métro du Grand Paris : douche froide pour les élus franciliens

Ne cherchez pas, le milliard d'euros de dotation en capital de la Société du Grand Paris ne figure pas dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015. Cette somme devait permettre au maître d'ouvrage du futur métro Grand Paris Express d'en financer le premier tronçon. Le président du Val-de-Marne, Christian Favier se dit « stupéfait », mais dans un communiqué, Cécile Duflot affirme que « les engagements de l'État seront tenus, précisés et financés ».

En juin 2012, un mois après son arrivée au gouvernement, Cécile Duflot s'était voulu rassurante : malgré les restrictions budgétaires (et malgré ses anciennes convictions lorsqu'elle présidait le groupe EELV au conseil régional d'Ile-de-France), le métro du Grand Paris se ferait. A condition d'en séquencer la réalisation.

« Le projet n'est pas remis en cause, il est maintenu, nous allons travailler sur la priorisation et le séquençage et pour que l'amélioration des RER soit plus rapide », avait indiqué la ministre de l'Aménagement du territoire, en charge du Grand Paris.

Trois mois après, les moyens pour poser la première pierre de ce projet titanesque censé faire le tour de la région parisienne et estimé à 20,5 milliards d'euros ne sont pas au rendez-vous. Il manque le milliard d'euros que la Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du futur métro automatique, s'attendait à toucher sous forme de dotation, sur un compte d'affectation spécial.

Pour pouvoir contracter son prêt de 12 millions d'euros auprès de la Banque européenne d'investissement, la SGP a en effet besoin d'une dotation en capital de quatre milliards à partir de 2015.

Patatras, le gouvernement a décidé de ne pas inscrire cette somme dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015 présentée le 1er octobre. Or, ce milliard d'euros, la SGP comptait dessus pour boucler le financement du premier tronçon du métro : 33 kilomètres entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs (ligne rouge sur la carte à télécharger ci-dessous) et dans la foulée, la ligne orange entre Noisy-Champs et Saint-Denis Pleyel.

« Stupéfaction »

En fin de compte, le projet sur lequel droite et gauche avaient péniblement réussi à se mettre d'accord en janvier 2011 est sérieusement mis à mal, malgré les propos rassurants du cabinet de Cécile Duflot cité par Les Echos : « Ce milliard n'est pas dans la loi de programmation, mais il n'y avait aucune urgence car cet argent n'est pas nécessaire avant 2015 ou 2016 ».

Une source proche du dossier à la SGP interrogé par MobiliCités ne veut pas perdre la face : « On fera différemment, selon un nouveau phasage ». Déjà phasées et ultra séquencées, la ligne rouge et orange vont-elles sauver leur peau ?

Christian Favier, président du conseil général du Val-de-Marne et de l'association Orbival où devait passer la ligne Orbival **n'y croit pas** : « Je viens de prendre connaissance avec stupéfaction de l'annonce de la décision prise par le gouvernement de ne pas inscrire dans la loi de programmation budgétaire le milliard d'euros devant constituer la première tranche de la dotation en capital de la Société du Grand Paris. C'est un triple mauvais coup », écrit l'élu dans un communiqué du 2 octobre 2012.

« Mauvais coup d'abord porté à tous les Franciliens qui vivent en banlieue les difficultés de transport au quotidien.

Mauvais coup également contre un projet indispensable, le métro du Grand Paris Express, **qui fait l'unanimité** et a fait l'objet d'un **accord formel le 26 janvier 2011 entre l'Etat, la Région et tous les départements d'Ile-de-France**.

Commentaires de l'AMUTC

Il est vrai que Huchon a eu l'habileté d'associer les présidents des conseils généraux à son compromis. Les conseillers généraux de Montreuil, eux, n'ont pas eu leur mot à dire, par plus que conseillers régionaux de Montreuil. Ce manque de démocratie et le chantage auquel a cédé Huchon privent cet accord de toute légitimité. Il a été obtenu par dol.

Mauvais coup enfin pour le développement, l'emploi et la croissance de la région capitale et de l'ensemble du territoire », détaille Christian Favier qui « demande au gouvernement de revoir sa copie et de réintégrer dans le projet de loi de programmation budgétaire, les crédits nécessaires à l'engagement et à la réalisation du projet de métro du Grand Paris Express ».

Nouveau plan de financement début 2013

Dans un communiqué du 2 octobre au soir, Cécile Duflot se justifie : « Les engagements financiers pris par l'État n'ayant pas été garantis par le précédent gouvernement, le ministère a souhaité que toute la transparence soit faite sur les coûts du projet et ses modalités de financement (...). C'est ce travail qui est en cours actuellement.

Le gouvernement arrêtera début 2013 un nouveau plan de financement **en fonction des nouvelles priorités retenues pour le tracé du métro**.

Ce plan de financement « respectueux de l'effort de redressement des comptes publics » **pourra notamment** faire appel à une dotation en capital de la Société du Grand Paris, **dont les montants ne sont pas des crédits budgétaires obligatoirement retranscrits dans la trajectoire budgétaire** de la loi pluriannuelle des finances publiques sur le point d'être examinée par le Parlement », précise le ministère dans le communiqué. Le Grand Paris Express n'est pas (encore ?) abandonné.

Commentaires de l'AMUTC

Où Cécile Duflot a-t-elle vu que les dotations en capital pouvaient ne pas figurer à la programmation triennale ? L'argument est malheureux puisqu'il fait référence à une astuce éventuelle pour que ces fonds ne transitent pas par le budget. Mais il ne s'agira pas moins de fonds publics qui sont pris en compte, en recettes, dans la programmation triennale.

Nathalie Arensonas

Mobilicités